Les institutions judicaires mais plus encore le droit de l'environnent sont désormais bousculés par la question de l'effectivité du droit, c'est-à-dire l'urgence d'une application concrète des règles de droit et tout particulièrement des règles favorisant la transition écologique. L'objet de ce cycle de conférences est donc de tenter de répondre à la question de l'effectivité qui oblige à redéfinir les notions croisant justice et environnement. Deux voies s'ouvrent.

D'abord, classique, la voie de la redéfinition des notions traditionnelles du contentieux et du droit de l'environnement sous le coup de l'effectivité. Tant la justice que le droit de l'environnement doivent être pensés sous un angle non plus formel mais concret, effectif. Car de la justice formelle à la justice réelle, ou de l'environnement à une politique environnementale et sociale, c'est la question sociale qui se pose, notamment celle de l'acceptabilité sociale tant des politiques de l'environnement que des institutions républicaines, dont la justice. Quelles sont les nouvelles formes de justice environnementale, quels en sont les nouveaux acteurs ? Quel rôle pour les populations, mais aussi les écosystèmes ? En somme, à quelles conditions une justice environnementale peut être socialement acceptable ?

Ensuite, plus innovante, la voie de l'épistémologie du droit, imposée par la question de son effectivité qui convoque désormais les sciences de la nature et sociales : science participative, décolonisation des sciences sociales, transdisciplinarité, innovation dans les sciences sociales et sciences dures, transformation radicale des épistémès telle la notion d'anthropocène qui fait vaciller les catégories traditionnelles du droit telle la *summa divisio* entre les personnes et les choses, ou l'ancienne conception étatique et territoriale du droit.

COUR DE CASSATION

5 quai de l'Horloge
75055 Paris cedex 01
twitter : @courdecassation

Entrée sur présentation d'une pièce d'identité avec inscription préalable obligatoire
sur le site internet www.courdecassation.fr

Ce colloque est enregistré et diffusé en direct sur : Periscope YouTube vimeo

CONFÉRENCES - CYCLE 2020

Justice environnementale : le défi de l'effectivité



Programme 2020-2021

Grand'chambre de la Cour de cassation
Les jeudis de 17h00 à 19h00

Accueil de 16h15 à 16h45
entrée par le 5 quai de l'Horloge, Paris 1er

COUR DE CASSATION · ENM ÉCOLE NATIONALE de la MAGISTRATURE · EHESS rennes · UNIVERSITÉ PARIS 8 VINCENNES-SAINT-DENIS · fondation maison de sciences de l'homm

Manifestation validée au titre de la formation continue des magistrats et des avocats
Les attestations de présence sont délivrées sur demande à l'issue des colloques

Justice environnementale : le défi de l'effectivité

sous la direction scientifique de
Madame Béatrice PARANCE, Professeur à UPL, Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis
Monsieur Gilles LHUILIER, Professeur à l'ENS Rennes, responsable scientifique FMSH Paris

Année 2020

5 mars 2020 — Conférence inaugurale : Mutations environnementales

Modérateurs :
Béatrice PARANCE et Gilles LHUILIER
Intervenants :
Olivier LEURENT, *Directeur de l'ENM*
Yves LE TREULT, *Climatologue, directeur de l'Institut Pierre-Simon-Laplace*
Robert BAROUKI, *Professeur de biochimie, Université de Paris*
Bernard CHEVASSUS-AU-LOUIS, *Président Humanité et Biodiversité*

18 juin 2020 — Mutations économiques

Modérateur :
Gilles LHUILIER
Intervenants :
Gaël GIRAUD, *Economiste, directeur de recherche au CNRS*
Michel LEPETIT, *Vice-président de The Shift Project*
Fabrice BONNIFET, *Directeur développement durable de Bouygues, Président du C3D*
Charlotte GARDES, *Doctorante en analyse économique du droit, experte finance durable*

24 septembre 2020 — Les conséquences sociales des mutations environnementales

Modérateur :
Béatrice PARANCE
Intervenants :
Sébastien DENYS, *Directeur Santé, Environnement et Travail, Santé publique France*
Marie GAILLE, *Philosophe, Directrice de recherche au CNRS*
Sébastien TREYER, *Directeur général de l'Iddri*

5 novembre 2020 — Les anciennes techniques procédurales versus nouveaux défis

Modérateur :
Béatrice PARANCE et Gilles LHUILIER
Intervenants :
Sébastien MABILE, *Avocat à la cour*
Coline ROBERT, *Avocate à la cour*
Andréa RIGAL-CASTA, *Avocat à la cour*
Gilles MARTIN, *Professeur émérite de droit de l'environnement, Université Côte d'Azur* (vidéo)

Avec la participation des chercheurs de la recherche collective financée par le CNRS-INHESJ 2020 : "Justice environnementale : décisions fondées sur la science", consortium UMR IODE et Ecole nationale de la Magistrature

Année 2021

12 février 2021 — Le renouvellement des acteurs et de l'activisme judiciaire

11 mars 2021 — La transnationalisation : les nouveaux fondements du droit de l'environnement ?

11 juin 2021 — L'émergence de nouvelles institutions et procédures

16 septembre 2021 — L'effectivité en dehors des prétoires (les entreprises, la finance durable, les villes...)

14 octobre 2021 — L'internationalisation et la constitutionnalisation du droit de l'environnement

18 novembre 2021 — Conférence de clôture : Les chemins de la construction d'une nouvelle effectivité de la justice environnementale